

DU 21 DÉCEMBRE 2025 AU 4 JANVIER 2026

HORAIRES VACANCES DE NOËL



Ouvertures de l'église

Lundi, 14h30 - 19h30.
Mardi au dimanche, 8h30-19h30

Accueil

Mardi, jeudi, samedi:
17h - 18h.

Messes

Samedi, 10h30
Lundi au vendredi, 18h45
Dimanche: messe anticipée 18h45
11h et 18h45
PAS DE MESSE DE 9H00

NOËL

Le 24, messes à 19h00 et 23h00
Le 25, messes à 8h00 et 11h00.

MESSES DE LA NUIT DE NOËL

Mardi 24 décembre, 19h00, Messe des familles et 23h00, Messe solennelle

MESSES DU JOUR DE NOËL

Mercredi 25 décembre, 8h00 et 11h00



SOCIÉTÉ DE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

FOUNDEE PAR FRÉDÉRIC OzANAM

UN REPAS SOLIDAIRE DE NOËL est organisé le Dimanche 21 Décembre après la messe de 11h par les Conférences Saint Vincent de Paul Jeunes et Ainées pour les personnes de la rue du quartier.

En ce temps d'Avent, si vous souhaitez vous impliquer dans une action caritative c'est l'occasion de venir nous aider : venez déjeuner avec nous et participer à ce repas. C'est un moment d'échange et de charité que vous n'oublierez jamais. Pour toute information et inscription :

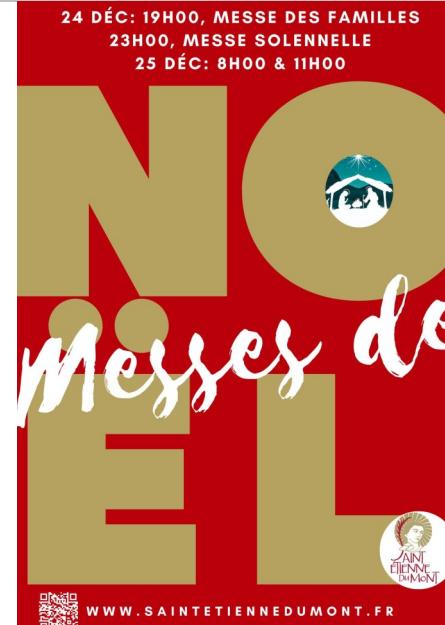
Anne Pellaz : 06 11 27 78 13, annepellaz@gmail.com

Jacques Donat-Bouillud 06 87 70 50 70 jacques.donatbouillud@gmail.com

CONCOURS DE CRÈCHES, PLACE AU VOTE !

Les votes sont ouverts du **20 décembre au 5 janvier 2026**. Le bulletin est à récupérer près des crèches et à glisser dans l'urne. Le résultat sera donné à la **messe de 11h du 11 janvier**, avec la remise des prix pour les trois premières crèches et un prix spécial pour l'originalité.

Les crèches devront être récupérées avant le **16 janvier** au secrétariat.



24 DÉC: 19H00, MESSE DES FAMILLES
23H00, MESSE SOLENNELLE
25 DÉC: 8H00 & 11H00

WWW.SAINTETIENNEDEUMONT.FR

L'ENCENS, L'OR ET LA MYRRHE C'EST BIEN.
SINON, IL Y A LE DENIER.



J'AIME MA PAROISSE,
JE DONNE AU DENIER

VOTRE DON EST DÉFISCALISABLE À 66%
EN DONNANT 300€, VOTRE DENIER VOUS REVIENT À 102€



Merci !

Un immense merci à vous tous qui avez participé à la campagne du Denier cette année. Votre implication rend la mission possible. Merci.

Avant de clore l'année, il nous reste cependant un delta de 59.000 euros pour atteindre le chiffre de 2024. Le nombre de donateurs est lui aussi pour l'instant en baisse.

Pour rappel, le denier permet :

La présence de salariés au service de la paroisse

Le paiement des dépenses énergétiques

L'entretien des bâtiments...

Ni l'État, ni le Vatican, ni le diocèse ne nous financent. Nous n'avons pas de biens immobiliers qui nous rapporteraient des loyers. Pour continuer à remplir efficacement notre mission auprès de vous, nous avons besoin de votre soutien.

Merci à vous d'entendre notre appel.

Et souvenez-vous: « *Dieu aime celui qui donne avec joie* » (2 Corinthiens 9, 7). Comme Lui. Soyez bénis. D'avance merci.

Père Stéphane Palaz et le conseil économique

LES DÉPENSES

515 122 €

